

PROCÈS-VERBAL

Dossier no : R-3814-2012

Date : 14 décembre 2012

HEURE	REMARQUES
9 h 02	Reprise de l'audience du 13 décembre 2012
9 h 02	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 03	M ^e Eric Fraser (HQD) annonce que, compte tenu des délais et des interactifs professionnels, les témoins du panel 2 ne seront disponibles qu'après la pause lunch. Il indique qu'il reste les réponses aux engagements numéros 6, 8, 11 et 13 à fournir et qu'au moins une devrait être déposée aujourd'hui
9 h 04	M ^e André Turmel (FCEI) s'enquiert s'il est possible que la preuve de la FCEI soit entendue aujourd'hui, étant donné qu'aujourd'hui est la dernière date à laquelle l'un de ses témoins, Mme Hébert, est disponible
9 h 04	M ^e Louise Rozon confirme que la preuve de la FCEI sera entendue aujourd'hui
9 h 05	M ^e Claude Tardif (CCÉG) fait part qu'à la suite de la demande de la Régie, il a eu des discussions avec M ^e Fraser et qu'il a été décidé qu'il présentera sa demande d'ordonnance de sauvegarde lors de la présentation de la preuve de la CCÉG
9 h 06	M ^e Fraser confirme la teneur des discussions qu'il a eues avec M ^e Tardif
9 h 07	M ^e Tardif indique qu'il se pliera à ce que la Régie croit le plus facile pour elle de disposer de la requête qu'il veut présenter
9 h 08	M ^e Rozon fait part que ça apparaît être une démarche avec laquelle la Régie va être capable de fonctionner et qu'il est possible qu'une décision soit rendue sur le banc au terme de l'audience. Sinon, la décision sera rendue dans les délais nécessaires, par écrit
9 h 09	Reprise du contre-interrogatoire des témoins Hervé Lamarre, Hani Zayat, Stéphane Dufresne, François G. Hébert et Marcel Côté, témoins du panel 3, qui tous témoignent sous la même affirmation solennelle, par M ^e Hélène Sicard pour l'UC
9 h 32	<u>Objection par M^e Fraser</u> au dépôt d'un bilan jusqu'en 2027
9 h 34	Réponse du témoin Zayat
9 h 35	Représentations de M ^e Sicard
9 h 36	<u>Engagement n^o 14 d'HQD</u> : compléter le tableau bilan en énergie E-7A de la pièce HQD-1, document 2.8, page 4, jusqu'à l'année 2027 (demandé par l'UC)
9 h 37	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat, Dufresne, Hébert et Côté par M ^e Hélène Sicard pour l'UC
9 h 56	<u>Engagement n^o 15 d'HQD</u> : donner le détail de la composition de l'augmentation de 17,9 M\$ des coûts à l'item « fourniture postpatrimoniale et tarif de gestion de consommation » (demandé par l'UC)
9 h 56	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat, Dufresne, Hébert et Côté par M ^e Hélène Sicard pour l'UC
9 h 57	Intervention de M ^e Fraser (il préfère que le témoin réponde au moyen de l'engagement 15)
9 h 58	Réplique de M ^e Sicard

PROCÈS-VERBAL

Dossier no : R-3814-2012

Date : 14 décembre 2012

HEURE	REMARQUES
9 h 58	M ^e Rozon demande au témoin s'il peut répondre ou s'il préfère le faire au moyen de l'engagement 15
10 h	Réponse du témoin Dufresne
10 h 01	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat, Dufresne, Hébert et Côté par M ^e Sicard
10 h 02	Contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat, Dufresne, Hébert et Côté par M ^e Steve Cadrin pour l'UMQ
10 h 33	<u>Objection</u> par M ^e Fraser (on demande aux témoins des précisions sur le témoignage d'un autre témoin)
10 h 33	Réplique de M ^e Cadrin
10 h 35	M ^e Fraser fait part qu'il va laisser M ^e Cadrin poursuivre
10 h 36	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat, Dufresne, Hébert et Côté par M ^e Steve Cadrin pour l'UMQ
10 h 42	Intervention de M ^e Rozon à l'effet qu'on a beaucoup discuté du sujet que M ^e Cadrin a abordé. Il peut poursuivre, en autant que ses questions soient complémentaires
10 h 42	Représentations de M ^e Cadrin
10 h 43	M ^e Rozon réitère qu'elle ne veut pas que les témoins répètent des choses déjà dites et expliquées
10 h 44	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h
11 h 03	Reprise de l'audience
11 h 04	M ^e Fraser s'enquiert s'il y aura effectivement des questions de la part des intervenants pour les témoins du panel 2
11 h 04	M ^e Sicard fait part qu'il n'y a pas eu de consensus et, qu'à sa connaissance, 3 ou 4 intervenants auraient des questions à poser
11 h 05	M ^e Rozon en comprend qu'il y aura un contre-interrogatoire, mais qu'il ne durera pas longtemps
11 h 06	M ^e Sicard demande quand peut-on s'attendre à avoir les réponses aux engagements numéros 6 et 15?
11 h 06	M ^e Fraser indique que les réponses aux engagements numéros 6 et 15 seront disponibles aujourd'hui
11 h 07	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat, Dufresne, Hébert et Côté par M ^e Steve Cadrin pour l'UMQ
11 h 14	M ^e Cadrin produit :
11 h 14	C-UMQ-0015 : pièce HQD-1, document 2.2 provenant du dossier R-3726-2010, étant la convention amendée modifiant le contrat d'approvisionnement en électricité – livraisons cyclables – 250 MW – entre HQD et HQP
11 h 15	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat, Dufresne, Hébert et Côté par M ^e Steve Cadrin pour l'UMQ
11 h 36	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat, Dufresne, Hébert et Côté par M ^e Cadrin
11 h 37	Contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat, Dufresne, Hébert et Côté par M ^e Pierre Pelletier pour l'AQCE/CFQ

Dossier no : R-3814-2012

Date : 14 décembre 2012

HEURE	REMARQUES
11 h 45	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat, Dufresne, Hébert et Côté par M ^e Pelletier
11 h 45	Réinterrogatoire des témoins Lamarre, Zayat, Dufresne, Hébert et Côté par M ^e Amélie Cardinal pour la Régie
11 h 49	<u>Engagement n° 16 d'HOD</u> : expliquer l'écart net favorable de 19,5 M\$ lié aux ventes nettes des achats entre le montant autorisé 2012 et l'année de base 2012. Expliquer l'écart net favorable en gigawattheures (demandé par la Régie)
11 h 49	Poursuite du réinterrogatoire des témoins Lamarre, Zayat, Dufresne, Hébert et Côté par M ^e Amélie Cardinal pour la Régie
11 h 51	Fin du réinterrogatoire des témoins Lamarre, Zayat, Dufresne, Hébert et Côté par M ^e Cardinal
11 h 51	Questions par M ^e Rozon aux témoins Lamarre, Zayat, Dufresne, Hébert et Côté
12 h	Fin des questions par M ^e Rozon aux témoins Lamarre, Zayat, Dufresne, Hébert et Côté
12 h	Réinterrogatoire du témoin Zayat par M ^e Fraser
12 h 02	Fin du réinterrogatoire du témoin Zayat par M ^e Fraser
12 h 02	Les témoins Lamarre, Zayat, Dufresne et Côté sont libérés
12 h 02	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h
13 h 02	Reprise de l'audience
13 h 03	Recontre-interrogatoire des témoins Gilles Gaudreau, Lynne Raymond, Marcel Boyer, Rémi Dubois et François G. Hébert, témoins du panel 2, qui tous témoignent sous la même affirmation solennelle, par M ^e Hélène Sicard pour l'UC
13 h 07	Fin du recontre-interrogatoire des témoins Gaudreau, Raymond, Boyer, Dubois et Hébert par M ^e Hélène Sicard pour l'UC
13 h 07	Recontre-interrogatoire des témoins Gaudreau, Raymond, Boyer, Dubois et Hébert par M ^e Dominique Neuman pour S.E./AQLPA
13 h 26	<u>Objection par M^e Fraser</u> (pas le forum approprié pour des suivis sur les activités de gestion du Distributeur)
13 h 28	Réplique de M ^e Neuman
13 h 33	M ^e Rozon demande des précisions à M ^e Neuman sur ce qu'il recherche
13 h 34	Précisions apportées par M ^e Neuman
13 h 35	M ^e Rozon informe que l'objection est prise sous réserve et que la Régie rendra sa décision sur cette objection d'ici la fin de la journée
13 h 35	Fin du recontre-interrogatoire des témoins Gaudreau, Raymond, Boyer, Dubois et Hébert par M ^e Neuman
13 h 35	Représentations de M ^e Stéphanie Lussier (ACEF de l'Outaouais) à l'effet qu'elle appuie la demande de M ^e Neuman
13 h 37	Fin des représentations de M ^e Lussier

Dossier no : R-3814-2012

Date : 14 décembre 2012

HEURE	REMARQUES
13 h 37	Commentaires du témoin Boyer en ce qui a trait au « Plan de match »
13 h 42	Représentations de M ^e Fraser à l'effet que la Régie ne rende pas de décision aujourd'hui car il aimerait plaider là-dessus
13 h 43	Recontre-interrogatoire des témoins Gaudreau, Raymond, Boyer, Dubois et Hébert par M ^e Denis Falardeau pour l'ACEF de Québec
13 h 46	Fin du recontre-interrogatoire des témoins Gaudreau, Raymond, Boyer, Dubois et Hébert par M ^e Falardeau
13 h 46	Les témoins Gaudreau, Raymond, Boyer, Dubois et Hébert sont libérés
13 h 47	M ^e Hélène Sicard (UC), en vue du voir-dire, énumère les différents documents produits pour la reconnaissance d'expertise de M. Co Pham
13 h 49	<u>Affirmation solennelle :</u> <u>Co Pham, consultant en énergie, 329, avenue Devon, Ville Mont-Royal</u>
13 h 50	Interrogatoire du témoin Pham par M ^e Sicard en vue de le faire reconnaître expert en tarification et répartition des coûts
14 h 19	Fin de l'interrogatoire du témoin Pham par M ^e Sicard
14 h 19	Contre-interrogatoire du témoin Pham par M ^e Éric Fraser pour HQD pour la reconnaissance d'expertise
14 h 31	Fin du contre-interrogatoire du témoin Pham par M ^e Éric Fraser pour HQD pour la reconnaissance d'expertise
14 h 31	Réinterrogatoire du témoin Pham par M ^e Sicard
14 h 34	Fin du réinterrogatoire du témoin Pham par M ^e Sicard
14 h 34	Argumentation de M ^e Sicard en vue de faire reconnaître M. Pham comme expert
14 h 38	<u>M^e Sicard produit :</u> <u>C-UC-0043 : extraits de décisions de la Régie relatives au statut d'expert de M. Pham</u>
14 h 38	Poursuite de l'argumentation de M ^e Sicard en vue de faire reconnaître M. Pham comme expert
14 h 45	<u>M^e Sicard produit :</u> <u>C-UC-0044 : extraits de témoignage de M. Judah Rose lors de l'audience du 21 octobre 2010 dans le dossier R-3669-2008</u>
14 h 46	<u>C-UC-0045 : extraits de l'argumentation de l'Union des consommateurs déposée comme pièce C-2-60 au dossier R-3669-2008 Phase 2</u>
14 h 46	Poursuite de l'argumentation de M ^e Sicard en vue de faire reconnaître M. Pham comme expert
14 h 51	<u>M^e Sicard produit :</u> <u>C-UC-0046 : extraits du jugement R. c. Mohan [1994] 2 R.C.S. 9</u> <u>C-UC-0047 : extraits du jugement R. c. Marquard [1993] 4 R.C.S. 223</u> <u>C-UC-0048 : extraits du jugement R. c. Beland [1987] 2 R.C.S. 398</u> <u>C-UC-0049 : extraits du code de procédure civile du Québec – jurisprudence et doctrine, 20^e édition, 2004</u>

Dossier no : R-3814-2012

Date : 14 décembre 2012

HEURE	REMARQUES
14 h 54	Poursuite de l'argumentation de M ^e Sicard en vue de faire reconnaître M. Pham comme expert
14 h 57	Fin de l'argumentation de M ^e Sicard en vue de faire reconnaître M. Pham comme expert
14 h 58	Argumentation de M ^e Fraser
15 h 07	Fin de l'argumentation de M ^e Fraser
15 h 07	Réplique de M ^e Sicard
15 h 07	M ^e Sicard produit : C-UC-0050 : lettre d'Hydro-Québec en date du 24 novembre 2010 adressée à M ^e Véronique Dubois relativement, entre autres, à la demande de reconnaissance de statut d'expert de M. Co Pham
15 h 10	Fin de la réplique de M ^e Sicard
15 h 10	M ^e Rozon annonce que la demande de reconnaissance de statut d'expert est prise en délibéré et que la Régie fera connaître sa décision avant la présentation de la preuve de l'UC
15 h 10	L'audience est suspendue jusqu'à 15 h 20
15 h 22	Reprise de l'audience
15 h 22	M ^e André Turmel (FCEI) présente ses témoins : Antoine Gosselin et Martine Hébert
15 h 22	Affirmation solennelle : Antoine Gosselin, économiste, 2448, Park Row Ouest, Montréal Martine Hébert, vice-présidente Québec de la FCEI, 630, René-Lévesque Ouest, bureau 2880, Montréal
15 h 23	Adoption de la preuve de la FCEI par le témoin Gosselin
15 h 24	M ^e Turmel produit : C-FCEI-0013 : lettre en date du 11 février 2003 de Mme Ghislaine Larocque, d'Hydro-Québec Distribution, adressée à M. Richard Fahey de la FCEI
15 h 25	Présentation par le témoin Gosselin
15 h 33	Fin de la présentation du témoin Gosselin
15 h 33	Présentation par le témoin Hébert
15 h 42	Fin de la présentation du témoin Hébert
15 h 43	Commentaires du témoin Gosselin à la suite de la présentation du témoin Hébert
15 h 46	Fin des commentaires du témoin Gosselin

PROCÈS-VERBAL

Dossier no : R-3814-2012

Date : 14 décembre 2012

HEURE	REMARQUES
15 h 46	Interrogatoire du témoin Hébert par M ^e Turmel
15 h 47	Fin de l'interrogatoire du témoin Hébert par M ^e Turmel
15 h 47	Pas de contre-interrogatoire des témoins Gosselin et Hébert par M ^e Eric Fraser pour HQD
15 h 47	Pas d'interrogatoire des témoins Gosselin et Hébert par M ^e Amélie Cardinal pour la Régie
15 h 47	Questions par M ^e Rozon au témoin Hébert
15 h 52	Fin des questions par M ^e Rozon au témoin Hébert
15 h 52	Réinterrogatoire du témoin Hébert par M ^e Turmel
15 h 53	Fin du réinterrogatoire du témoin Hébert par M ^e Turmel
15 h 53	Les témoins Gosselin et Hébert sont libérés
15 h 54	M ^e Dominique Neuman (S.E./AQLPA) s'enquiert quant exactement la Régie rendra sa décision sur l'objection
15 h 54	M ^e Rozon indique que des précisions à cet effet seront données lundi
15 h 55	M ^e Stéphanie Lussier (ACEF de l'Outaouais) veut s'assurer qu'on reprend l'ordre prévu au calendrier, soit qu'on débute lundi avec la preuve du RNCREQ
15 h 55	M ^e Rozon répond par l'affirmative
15 h 55	L'audience est ajournée au 17 décembre 2012 à 9 h
	<p><i>Chantal Le Guiv</i>, greffière-audicière</p>

LISTE DES TÉMOINS

Dossier no : R-3814-2012

Date : 14 décembre 2012

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Marcel Boyer	
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	même affirmation solennelle	2012/12/14
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Rémi Dubois	
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	même affirmation solennelle	2012/12/14
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	François G. Hébert	
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	même affirmation solennelle	2012/12/14
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Gilles Gaudreau	
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	même affirmation solennelle	2012/12/14
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Lynne Raymond	
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	même affirmation solennelle	2012/12/14
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Hervé Lamarre	
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	même affirmation solennelle	2012/12/14
ADRESSE :		

LISTE DES TÉMOINS

Dossier no : R-3814-2012

Date : 14 décembre 2012

TÉMOIN		DATE
		Année/mois/jour
NOM :	Hani Zayat	
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	même affirmation solennelle	2012/12/14
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE
		Année/mois/jour
NOM :	Stéphane Dufresne	
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	même affirmation solennelle	2012/12/14
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE
		Année/mois/jour
NOM :	Marcel Côté	
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	même affirmation solennelle	2012/12/14
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE
		Année/mois/jour
NOM :	Co Pham	
ENTREPRISE :	Témoin pour l'UC	
PROFESSION :	Consultant en énergie	2012/12/14
ADRESSE :	329, avenue Devon Ville Mont-Royal	

TÉMOIN		DATE
		Année/mois/jour
NOM :	Antoine Gosselin	
ENTREPRISE :	Témoin pour la FCEI	
PROFESSION :	Économiste	2012/12/14
ADRESSE :	2448, Park Row Ouest Montréal	

TÉMOIN		DATE
		Année/mois/jour
NOM :	Martine Hébert	
ENTREPRISE :	FCEI	
PROFESSION :	Vice-présidente Québec de la FCEI	2012/12/14
ADRESSE :	630, René-Lévesque Ouest, bureau 2880 Montréal	

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 14 DÉCEMBRE 2012

DOSSIER : R-3814-2012

**Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour
l'année tarifaire 2013-2014**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : M^e Louise Rozon (Présidente de la formation),
de même que M^{me} Suzanne Kirouac et M. Pierre Méthé

Le procureur de la Régie est : M^e Amélie Cardinal

La requérante est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

Représentée par M^e Eric Fraser

Les intervenants sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEFO)

Représentée par M^e Stéphanie Lussier

présente Am. Arrivée à 9h 30 Présente Pm

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFO)

Représentée par M^e Denis Falardeau

présent Am et Pm

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ
ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQIC/CIFO)**

Représenté par M^e Pierre Pelletier

présent Am et Pm

COALITION CANADIENNE DE L'ÉNERGIE GÉOTHERMIQUE (CCÉG)

Représentée par M^e Isabelle Demers ET M^e CLAUDE TARDIF. PRÉSENTS Am

*M^e TARDIF 15
ADUITE À 9h
M^e TARDIF ET
DE MERS
ABSEN
EN Pm*

CORPORATION DES PROPRIÉTAIRES IMMOBILIERS DU QUÉBEC INC. (CORPIO)

Représentée par M^e Marc-André LeChasseur

absent Am et Pm

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

Représentée par M^e André Turmel

présent Am et Pm

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAME)

Représenté par M^e Geneviève Paquet

présent Am et Pm

OPTION CONSOMMATEURS (OC)

Représentée par M^e Joséane Chrétien

absente Am. Présente Pm

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEE)

Représenté par M^e Franklin S. Gerler

absent Am et Pm

Début : 9h 02

Reprise : 13h 02

Diner : 12h 02

A journement : 15h 35

REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (RNCREQ)

Représenté par M^e Annie Gariépy *a gauche Am. Présente Pm*

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (S.É./AQLPA)

Représenté par M^e Dominique Neuman *présent Am et Pm*

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)

Représentée par M^e Hélène Sicard *présente Am et Pm*

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Représentée par M^e Steve Cadrin *présent Am et Pm*

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.